

Un grand excès de vitesse, pollution de la rivière Gers à Auch



Un grand excès de vitesse, pollution de la rivière Gers à Auch

Auch

Dimanche 23 octobre vers 10 h 30 sur la RN 124, un automobiliste de 23 ans a été flashé à 163 km/h pour une vitesse autorisée de 110 km/h. Son permis de conduire lui a été retiré et sa voiture mise en fourrière en attendant sa convocation au tribunal.

Condom

Dimanche 23 octobre vers 23 heures, les gendarmes et les secours se sont rendus sur un accident de voiture qui leur avait été signalé. Il s'avère que l'automobiliste qui s'est retrouvé au fossé était sous l'emprise de l'alcool avec 1,46 g d'alcool par litre de sang. Son permis de conduire lui a été retiré et le véhicule mis en fourrière.

Lavardens

Lundi 24 octobre vers 12 heures sur la D 103, un automobiliste de 19 ans qui a perdu le contrôle de son véhicule s'est retrouvé au fossé. Légèrement blessé ainsi que sa passagère de 17 ans, ces derniers ont été hospitalisés.

Fleurance

Lundi 24 octobre vers 11 h 30 sur le boulevard Paul Valéry, un motocycliste a perdu le contrôle de son engin. Légèrement blessé, il a été évacué au centre hospitalier d'Auch.

Auch



Alerté par des promeneurs, sur une possible pollution du Gers au niveau de la promenade Claude Desbons, à Auch, hier lundi en début de soirée, le SDIS 32 a dépêché sur place des moyens antipollution.

Une vingtaine de pompiers des centres d'Auch, Fleurance et Pavie ont été mobilisés afin de limiter la propagation de ce qui se montrait comme du gazole ou du fioul par la cellule spécialisée en risque chimique.

Un barrage flottant a été installé sur une zone d'environ 200m² à hauteur du dôme de circa.

Ce mardi matin, le résultat semble probant, le produit polluant est contenu dans cet espace restreint et va être récupéré durant la matinée. Tous risques de pollution du gers semblent écartés.

Reste à la gendarmerie à établir l'origine de ces faits volontaires ou accidentels..